

LA LETTRE D'ACTUALITÉS DE LA FHF-BRETAGNE

EDITORIAL

La rentrée 2015 a été riche en échanges et discussions sur les politiques publiques de santé. Si le projet de loi sur la modernisation de la santé a fait l'objet de débats parfois vifs au sein du Sénat, les discussions parlementaires à l'Assemblée Nationale ont également été nourries sur le projet de loi consacré à l'adaptation de la société au vieillissement.

Que ce soit lors de ses universités d'été ou par communiqués de presse interposés, la FHF joue son rôle en interpellant les acteurs et en se posant comme un interlocuteur légitime. C'est ainsi que la FHF a dénoncé l'attitude d'une majorité de sénateurs qui a fortement remis en cause le principe du service public hospitalier et la nécessité de se coordonner au niveau territorial pour offrir un accès de qualité de soins aux habitants, comme elle a dit aux députés sa déception sur le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement notamment sur la réforme de la tarification des EHPAD.

La FHF Bretagne tient également son rôle d'alerte et a ainsi pu, dans un dialogue fructueux avec l'ARS Bretagne, défendre le point de vue des chefs d'établissements hospitaliers dans la mise en œuvre du plan triennal d'économies ou encore dans l'élaboration des GHT.

>> VIE INTERNE

Dans le cadre de l'élaboration de son plan stratégique, et après avoir validé sa plateforme politique en décembre 2014 et ses orientations en avril 2015, le Conseil d'administration a validé la création de groupes « ressources ».

En effet, la FHF Bretagne, par ses adhérents, connaît de nombreux experts qu'elle souhaite mieux solliciter. C'est la raison pour laquelle elle propose de créer ces groupes ressources « ONDAM », « GHT », Centres hospitaliers généraux, centres hospitaliers locaux, EHPAD, handicap. Ceux-ci ont vocation à faire des propositions au bureau et au CA et à travailler sur des problématiques particulières.

>> FOCUS

Dans ses nouvelles orientations, la FHF Bretagne souhaite développer ses relations partenariales avec des interlocuteurs qui connaissent peu la délégation régionale.

A cet égard, il a été demandé de se rapprocher des conseils départementaux afin que ceux-ci prennent en compte notre structure dans le domaine médico-social. Des rencontres auront donc lieu d'ici la fin de l'année.

Elles seront couplées avec des réunions internes « FHF Bretagne » qui permettront d'installer un échange entre les adhérents des départements et le bureau.

>> LES RENDEZ VOUS

Le 3 septembre, la FHF Bretagne a assisté au Congrès régional de la FHF Pays de la Loire à Nantes. Les échanges ont surtout porté sur le parcours de santé et ont pointé quelques focus sur l'HAD mais également des actions innovantes dans l'hébergement des personnes âgées ou encore sur l'accès des personnes handicapées aux soins.

Le 8 septembre, la délégation a participé aux universités d'été de la FHF à Paris. Un point a été fait sur l'actualité (fusion des régions / temps de travail) et une présentation a été faite par Mme Hubert et Dr Martineau sur les GHT. Enfin, Nicolas Revel directeur de la caisse d'assurance maladie est venu dire tout l'intérêt de travailler avec le monde hospitalier dans la mise en œuvre des politiques publiques de santé.

Le 10 septembre, la FHF Bretagne a rencontré une délégation du CISS pour faire le point sur les relations partenariales entre les deux structures fondées sur une convention signée en septembre 2014. Il ressort des échanges un souhait de continuer à travailler ensemble pour améliorer l'accès des usagers aux soins.
Le compte rendu est disponible sur demande

Le 11 septembre, une rencontre départementale a été organisée par le CISS Bretagne afin de présenter aux référents des établissements d'Ille-et-Vilaine la campagne de dépistage des maladies rénales et du diabète prévue entre le 9 et le 27 novembre 2015.
Le compte rendu est disponible sur demande

Nathalie Conan-Mathieu, Déléguée régionale permanente
Tél. : 06 84 98 65 43 | Courriel : drp.fhfbretagne@gmail.com

Paola Juet, Chargée de mission
Tél. : 02 99 28 98 44 | Courriel : paola.juet@chu-rennes.fr



Le 11 septembre, une délégation de la FHF Bretagne recevait les promoteurs d'une start-up régionale venue présenter sa solution « Famileo ». Cet outil de partage intergénérationnel a été bien accueilli par la FHF Bretagne. *Le compte rendu est disponible sur demande*

Le 15 septembre, la FHF Bretagne a participé à la première journée régionale sur l'HAD organisée par l'ARS Bretagne. De nombreux témoignages sont venus illustrer la nécessité de développer ce type de propositions mais en restant vigilant sur l'accompagnement que cela nécessite.

Les diaporamas présentés sont disponibles sur le site de l'ARS Bretagne - <http://ars.bretagne.sante.fr/>

Le 18 septembre, la FHF Bretagne était invitée à participer aux travaux des Directeurs des Affaires Médicales des centres hospitaliers de Bretagne. Les échanges ont porté sur le temps de travail des urgentistes, sur les astreintes des internes et sur l'impact des GHT dans l'organisation de l'offre médicale.

Le 21 septembre, la FHF Bretagne a assisté à la réunion de restitution sur les médicaments. Cette journée a permis de présenter les travaux réalisés dans le cadre du financement des retours d'expérience en lien avec la prise en charge médicamenteuse.

Les diaporamas présentés et le compte rendu sont disponibles sur demande.

Le 21 septembre, le bureau de la FHF Bretagne s'est réuni afin de préparer le conseil d'administration du 1^{er} octobre. Des points d'étapes ont été faits sur le plan triennal d'économies et sur les GHT.

Le 22 septembre, la FHF Bretagne participait à une réunion de la FHF nationale sur la problématique des postes d'assistants partagés. L'objectif est de développer cette pratique au niveau national et, dans ce cadre, l'expérience bretonne, en lien avec l'ARS Bretagne, très positive et très volontariste a été mise en exergue.

Le 23 septembre, la délégation régionale de la FHF a siégé au CA à Paris. Si de nombreux sujets ont été évoqués, c'est au cours de cette réunion qu'a été confirmé le recours juridique contre la circulaire du 22 décembre 2014 portant sur l'organisation du temps de travail des urgentistes.

Le 24 septembre, la FHF participait à la réunion de lancement de la démarche de l'ANAP destinée à accompagner les établissements hospitaliers dans la mise en œuvre du plan triennal d'économies. Elle a redit son accord de principe sur cet accompagnement mais a demandé un accompagnement individualisé et adapté aux territoires.

> L'INTERVIEW : 3 questions à Martine JOUZEL, Directrice du CH de Janzé

FHF Bretagne : Au mois de juin 2015, la FHF Bretagne a organisé une journée sur la santé bucco-dentaire des personnes âgées en établissement. C'est un sujet que vous avez porté dans votre établissement

MJ : Effectivement, c'est un sujet particulièrement important car il relève autant de la prévention que du soin. De nombreuses statistiques prouvent que la prévention, dans les établissements pour personnes âgées, est difficile d'approche. Une des raisons porte surtout sur le fait qu'il est difficile de déplacer les personnes âgées dans leur quotidien et que les chirurgiens-dentistes viennent rarement dans les établissements. La santé bucco-dentaire en est un exemple marquant

FHF Bretagne : comment avez-vous travaillé pour trouver une solution ?

MJ : Avec Eric GENDREAU, Directeur de l'EHPAD du Theil de Bretagne, qui avait bien identifié cette problématique, nous avons recherché une solution territoriale de proximité. D'où cette idée de créer un cabinet dentaire dans l'établissement accessible aux personnes en grande dépendance : les personnes âgées et les personnes handicapées enfants et adultes hébergés en structure.

L'originalité du projet est aussi ce processus de transport dédié, efficace et social, qui crée du lien entre les résidents et les établissements. Les résidents sont pris en charge avant et après la consultation par un professionnel qui assure une prise en soin adaptée au profil du résident ou de la personne handicapée. De plus, la convention signée avec le CHU de Rennes permet d'assurer la prise en charge des cas complexes ou ceux nécessitant le recours à un plateau technique.

FHF Bretagne : Comment a été accueillie votre démarche ?

MJ : Les acteurs professionnels et institutionnels ont de suite approuvé ce projet. C'est en effet une démarche territoriale mais également un partenariat entre un établissement sanitaire et des structures médico-sociales. Des aides financières de l'ARS et du Conseil départemental ont été attribuées. D'autres financements sont en cours de notification.

L'établissement a été vigilant au recrutement des professionnels (chirurgien dentiste, assistante dentaire, accompagnateurs transport) eu égard à cette expérimentation innovante. Mais aujourd'hui, le cabinet est ouvert depuis le 21 septembre et les premiers soins ont pu être assurés dans de très bonnes conditions avec des retours très positifs de la part des résidents et des 5 structures qui ont signé la convention de partenariat (EHPAD du Theil de Bretagne, Châteaugiron, Corps-Nuds, Marcillé-Robert et Retiers).

AGENDA

1^{er} octobre: CA de la FHF Bretagne

9 octobre: 1^{ère} journée sur la recherche clinique - Lorient

13 octobre : réunion des délégués régionaux FHF – Paris

13 octobre : signature de la charte Romain Jacob—Pontivy

15 octobre : journée régionale sur la e-santé – Rennes